

question	écrite	n°
----------	--------	----

PARLEMENT JURASSIEN

Relations extérieures du canton du Jura : Oser tout et n'importe quoi ?

Depuis plusieurs années, l'Etat jurassien s'est donné comme mission de renforcer sa visibilité et ses différents réseaux. Que ce soit sur la scène nationale mais également sur au niveau international. Ces différents efforts sont à saluer.

Néanmoins, cette stratégie ne saurait permettre de faire tout et n'importe quoi. Le canton du Jura portant des valeurs fortes depuis sa création comme en témoigne sa Constitution en plusieurs points :

Préambule

En vertu de ces principes, la République et Canton du Jura, issue de l'acte de libre disposition du 23 juin 1974, déterminée à bâtir une société prospère, <u>garante des droits fondamentaux</u> et respectueuse de l'environnement, favorise la justice sociale, <u>encourage la coopération entre les peuples</u>, joue un rôle actif au sein des communautés dont elle se réclame.

Ou encore:

Coopération Art. 4 alinéa 3 <u>Elle est ouverte au monde et coopère avec les peuples</u> <u>soucieux de solidarité</u>.

Dès lors, il paraît impensable que le Gouvernement jurassien, par son président, puisse rencontrer des personnes comme le sulfureux Theo Francken, Secrétaire d'État belge à l'Asile et à la Migration, membre du parti nationaliste N-VA et bien connu pour ses dérapages. Ce politicien belge allant par exemple jusqu'à participer en octobre 2014 au 90ème anniversaire du sympathisant nazi et collaborateur Bob Maes (d'autres faits et propos choquants sont à découvrir en procédant à quelques recherches rapides sur internet).

C'est pourtant bien ce qu'il s'est passé en date du 21 juin 2018. Puisque le Président du Gouvernement jurassien et M. Francken ont partagé un repas afin d'aborder « la coopération, la migration et le combat commun contre la fraude et les abus » selon un tweet du Secrétaire d'Etat belge. On croit rêver!

Pudique, le président du Gouvernement reprend ce tweet en parlant de « pistes d'améliorations (...) pour bien gérer la migration au niveau de l'Europe ». Ce manque de clairvoyance choque et interpelle. On rappellera au passage que la gestion des flux migratoires n'est pas de la compétence des cantons suisses. On peut dès lors non seulement douter de l'opportunité d'une telle rencontre quant à son contenu et mais également quant à ses participants.

A l'heure où la polémique enfle autour de l'Aquarius, où les nationalistes prennent le pouvoir un peu partout en Europe, où des enfants migrants sont séparés de leurs parents aux Etats-Unis, cette rencontre paraît bien inopportune et de mauvais goût.

Aussi, le Gouvernement jurassien peut-il répondre aux questions suivantes :

- 1) Comment le Gouvernement jurassien prépare-t-il ce type de rencontre ?
- 2) Quelles sont les règles internes du Gouvernement quant aux invitations/rencontres avec des dirigeants d'autres pays ?
- 3) Le Gouvernement jurassien avait-il connaissance, avant la rencontre, des thématiques qui seraient abordés avec le Secrétaire d'Etat belge ?
- 4) Le Gouvernement jurassien avait-il connaissance, avant la rencontre, des polémiques concernant le Secrétaire d'Etat belge ?
- 5) Le Président du Gouvernement fait référence à « des pistes d'améliorations » pour « bien gérer la migration ». Quelles sont-elles ?
- 6) La communication sur les réseaux sociaux était-elle opportune ?

D'avance je remercie le Gouvernement de ses réponses.

Loïc Dobler

Delémont, le 22 juin 2018